

Edito

La malédiction sera-t-elle bien brisée ce mois de janvier pour permettre d'organiser la soirée dite des « Vœux du Maire » ... première de notre mandat ? L'occasion importante de nous réunir et d'avoir un mot pour chaque personne qui s'implique activement dans la vie de notre commune. La possibilité de vous exprimer aussi sur les difficultés de notre époque, la stratégie et les projets développés par l'équipe municipale pour y faire face et regarder l'avenir avec volontarisme et un brin d'optimisme résolument nécessaire.

Dans ces pages, alors que je travaille sur les enjeux du budget communal 2023, je vous invite à lire attentivement l'article concernant la facture d'électricité qui nous attend. Plus que jamais également, la mobilisation citoyenne devient prégnante face à l'explosion des coûts de traitement des ordures ménagères abordée dans un autre article. Dans les deux cas, l'enjeu est environnemental, économique et social : les bases du concept du développement durable !

Comme dans chaque foyer, les finances sont serrées et il faut faire des choix.

Heureusement vivre ensemble c'est aussi parler solidarité, convivialité. Aux cotés de nos associations proactives contre la morosité, de jolis moments animent notre commune et particulièrement cette fin d'année : ça fait du bien. Bravo et merci !

Frédéric DUPEY

AGENDA

Atelier créatif « Noël »

Mercredi 21 décembre de 15h à 17h
Bibliothèque - sur réservation uniquement

Tournoi Roller Hockey

Dimanche 14 janvier

Salle polyvalente

Vide grenier Syndicat de chasse

Dimanche 5 février

Salle polyvalente



Recensement de la population 2023

Le recensement démarre le 19 janvier !
Vous serez prévenu par votre mairie.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES

- ✦ Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale le samedi 31 décembre.
- ✦ La bibliothèque du 24, 28 et 31 décembre



L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent de passer de **JOYEUSES FÊTES** et vous adressent leur **MEILLEURS VŒUX**

La cérémonie des vœux aura lieu

Vendredi 20 Janvier 2023 à 19h00

Salle « Les Albizzias »



SOBRIETE ENERGETIQUE

Le budget électricité...



Après une augmentation de près de 34% en 2022, notre groupement d'achat d'électricité avec le SIEIL annonce une augmentation de 150% à partir du 1^{er} janvier 2023, les collectivités ne bénéficiant pas du bouclier tarifaire de l'Etat. Soit théoriquement près de 105 000 à prévoir au budget 2023 au lieu de 31 400€ en 2021. La différence emporterait donc plus de la moitié de notre capacité d'autofinancement sachant que tous les postes de dépense suivent aussi l'inflation...

La commission travaux s'est mobilisée pour définir un plan d'action à court terme et formuler des propositions d'évolutions à moyen et plus long terme. Les associations et l'école ont été appelées à se mobiliser pour toutes propositions d'initiatives permettant de faire baisser dans l'urgence les consommations électriques, avec de bons retours confirmant la prise de conscience collective. Deux exemples :

- Tous les bâtiments doivent être rapidement équipés de thermomètres muraux et les plus énergivores seront dotés de têtes de radiateurs électroniques bloquées avec contrôle à distance. Ceci dans l'attente d'étudier en 2023 les solutions techniques et financements possibles pour les remplacer.
- Le plan d'investissement pluriannuel de rénovation de l'éclairage public poursuit son cours et le conseil municipal a voté l'extinction des lampadaires de toute la commune dès 20h30 de façon à préserver les déplacements à pied ou à vélo liés aux horaires des trains et des cars.

TRAVAUX COMMUNAUX

Le profil de la base de loisirs située chemin de la Godinière se dévoile après plusieurs études et l'abandon du projet initial du roller parc

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'avancée du roller parc annoncé dans l'édition de juin 2021 suite à la récupération de structures, don de la commune de Thilouze. Ce projet, qui devait être participatif et imaginé par les élus pour venir renforcer le site multi-activité, n'a pas abouti. L'après crise sanitaire liée à la COVID 19 a conduit à une flambée des prix de matières premières tels que le bois et l'acier. Le coût de la rénovation des structures en question aurait été bien supérieur aux prévisions initiales et inapproprié par rapport à la crise économique que nous traversons et aux efforts que nous nous devons de maintenir et poursuivre (voir article précédent).

Le souhait de créer un site multi-activités rénové offrant de nouvelles perspectives a conduit les élus à s'orienter vers un autre choix.

Aussi, début 2023, la base de loisirs va être totalement rénovée avec :

- ✦ L'implantation d'un city-stade permettant la pratique de sports collectifs de ballon : basket-ball, hand-ball, volley-ball et football y compris des buts brésiliens,
- ✦ La création d'une piste d'athlétisme autour de la structure,
- ✦ La rénovation du terrain de tennis déjà existant,
- ✦ L'ajout de jeux pour enfants avec une aire plus sécurisée
- ✦ L'apposition de quelques petits éléments de roller,

Cette installation sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le coût de cet investissement sportif est estimé à 63 909 € et bénéficie de subventions :

- 11 299 € : du Département au titre du Fonds De Solidarité Rurale (FDSR)
- 26 305 € : de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre au titre du fonds de concours au soutien à la création d'équipements sportifs extérieurs en accès libre représentant 50 % du reste à charge de la commune.



Esquisse du projet du city-stade

Réfection toiture salle polyvalente et report FDSR 2021

Le projet initial de réfection de l'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente a dû être révisé suite à une étude technique modifiant notablement le projet et son coût. Ainsi, un nouveau projet comportant la réfection complète de la toiture de la salle polyvalente avec amélioration thermique et rénovation de l'éclairage est en cours pour un montant estimatif de 110 000 €. Le report sur 2023 de la subvention départementale « FDSR socle » octroyée en 2021 a été demandé et un dossier « FDSR projet » a été déposé. Les demandes de subvention au titre de la « FDSR 2023 socle et projet » portent donc globalement sur 28 000 €. Le concours de subventions d'Etat et régionale est également à l'étude pour un montant de 30 000 € chacune. Le reste à charge pour la commune serait alors de 22 000 €.

Dans l'attente de cette réfection conséquente, des travaux de colmatage des fuites actuelles ont été réalisés courant novembre.

SÈCHERESSE ET MAISONS 2022

Depuis l'appel de la précédente lettre d'information, 8 dossiers ont été déposés avec des photos et descriptifs de fissures des murs de maisons. Pour peser dans la décision de reconnaissance de catastrophe naturelle, il est important de constituer un regroupement le plus important possible de constat de dégradations. Il vous reste quelques jours pour nous adresser un courrier et des photos : la liste des propriétaires et adresses concernées sera transmise à l'attention de Mme la Préfète appuyée d'un courrier de M. le maire à échéance de mi-janvier.





BIEN VIVRE AVEC NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE !

« Eh ! Qui sort le chien ? »

Le but de cette sortie, outre le défoulement de l'animal et celui de son maître, est de satisfaire certains besoins naturels. Un **arrêté municipal** de 2016 précise qu'il convient de laisser les espaces publics propres et de ramasser les déjections de votre animal de compagnie.

Dans le centre bourg, des distributeurs de sacs sont à votre distribution. Et, si vous vous éloignez un peu, n'oubliez pas de glisser de petits sacs au fond de votre poche.



« Mais où est le chien ? »

Tout propriétaire d'un chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics à l'intérieur de la commune. Cette phrase constitue l'article 1er de l'**arrêté municipal** de 2008 qui interdit la divagation des chiens. 2008, ça date !! oui mais cela est toujours d'actualité et mérite d'être rappelé aujourd'hui. Si un animal, et pas seulement les chiens, est trouvé sur la voie publique il peut être remis sans délai à la fourrière engageant des frais, outre l'amende initiale, de récupération, de tatouage et éventuellement de puçage et vaccination...



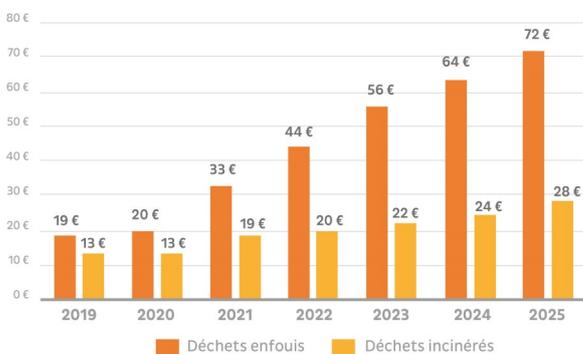
« Mais d'où il sort ce chat ! »

C'est vrai qu'il peut être tentant de nourrir un chat qui erre dans votre jardin ou miaule sous votre fenêtre... mais c'est interdit ! Un arrêté municipal de 2022 précise cette interdiction de nourrir les animaux errants sur le domaine public mais aussi privé car ces animaux peuvent être vecteurs de maladies, attirer des espèces nuisibles ou gêner le voisinage. La population des chats errants se développe et nécessite notre attention pour maîtriser et réduire leur reproduction. Dans la suite des démarches et des rencontres engagées, riverains et élus ont fait le constat que les associations nationales et départementales, saturées, ne pouvaient aider tout le monde. Plusieurs personnes se sont manifestées intéressées pour créer une association locale et travailler en partenariat avec la commune. Sensibilisation aux bonnes pratiques, recensement, suivi des soins et identification, recherche d'adoptants ...

Rendez-vous est donné le samedi 7 janvier à 10h30, salle du conseil municipal à ceux qui souhaiteraient adhérer à l'initiative et faire partie des membres actifs ou fondateurs d'une nouvelle association, bienveillante et responsable pour nos amis à moustaches.

DECHETS

Evolution de la TGAP depuis 2019 (€/la tonne)



C'est maintenant ou jamais : MOBILISONS-NOUS individuellement pour faire baisser collectivement le poids de nos déchets ! Pourquoi ?

L'augmentation du coût du traitement des déchets est inexorable. Et l'Etat a ajouté une taxe incitative qui ne participe aucunement à ce financement mais s'y ajoute : la TGAP* est calculée sur le poids des déchets enfouis en particulier (voir graphique). Son coût se répercute sur la TEOM* que nous retrouvons chaque année avec la feuille de taxe foncière.

On estime que 30 % de notre bac d'ordures ménagères est composé de déchets organiques valorisables : chargés en eau, ils sont lourds et leur disparition dans chaque sac poubelle participera à

faire disparaître des tonnes de déchets enfouis et autant de taxe !



Bravo aux écoliers : chaque midi, ils emportent au compostage les déchets alimentaires de la cantine !!!

Imaginez le volume de 2 sacs noirs que chaque famille enterrerait chaque semaine au fond du jardin ? Nos sacs noirs disparaissent (?) chaque mardi au passage du camion des ripeurs. « J'ai visité le centre d'enfouissement de Sonzay ». Une forêt disparue pour créer des alcôves profondes protégées par des bâches antipollution des sols... dans lesquelles les bulldozers poussent nos sacs noirs et le tout-venant des déchetteries.



Le SMICTOM du Chinois vient de distribuer les nouvelles consignes de tri issues des dispositifs nationaux obligatoires : **TOUS LES EMBALLAGES peuvent et doivent aller dans le sac jaune à compter du 1^{er} janvier pour être pris en charge par les centres de tris.**

Les grands fleuves font les grandes rivières : chaque investissement individuel ne réduira pas le coût des traitements mais participera à le contenir... et quoi qu'il en soit, chaque geste compte pour ne pas polluer plus notre planète.

MOBILISONS-NOUS !

*TGAP : Taxe Activités Polluantes - TEOM : Taxe Enlèvement Ordures Ménagères

RETOUR SURles rendez-vous avec les administrés...

La commune a multiplié les temps d'échanges sur octobre et novembre, petit retour en image sur les différentes réunions publiques sur les chats, nos projets, la fibre, ainsi que des réunions de proximité autour de la circulation routière (rue du carroi du vignau, rue des champs gibert). Une même réunion avait déjà eu lieu sur le secteur La Genêtelle/Les 3 Chênes donnant lieu à travaux.



...le dynamisme des associations villeperduisiennes...



Vide ta piaule - APE le 16 octobre



Halloween - Introuvables le 31 octobre



Marché de Noël
Réveil de Villeperdue
le 27 novembre



Atelier déco couronnes
pour nos commerçants
Le Jardin de Demain...
le 6 décembre

...les événements marquants organisés par la municipalité...

11 novembre : commémoration de l'armistice signé en 1918.

72 pays et les 5 continents ont pris part à cette 1ère guerre mondiale horrible suscitant l'expression : « la der des ders » (la dernière des dernières). Population et dirigeants répètent alors « Jamais plus la guerre ! ». Et pourtant ... La mobilisation des villeperduisiens pour rendre hommage aux « poilus » se fait de plus en plus importante d'année en année !



horrible suscitant l'expression : « la der des ders » (la dernière des dernières). Population et dirigeants répètent alors « Jamais plus la guerre ! ». Et pourtant ... La mobilisation des villeperduisiens pour rendre hommage aux « poilus » se fait de plus en plus importante d'année en année !

Moment festif du 26 novembre : maquillage

de Noël, crêpes, vin chaud...le tout royalement orchestré par l'APE, les Introuvables et le Syndicat de Chasse.



Odette et René PLISSON, doyenne et doyen du **banquet communal 2022**, entourés des élus, ont été applaudis chaleureusement par les 86 convives venus partager ce repas préparé par « le Tournebride » et « au pain perdu ». Bonne humeur, chants et danses ont rythmé ce beau moment de partage !!!



Après-midi clôturé par un conte pyrotechnique avec plus de 300 personnes venues en prendre plein les yeux...

Après-midi clôturé par un conte pyrotechnique avec plus de 300 personnes venues en



...les animations de votre bibliothèque...

Les bénévoles vous accueillent chaque mercredi et samedi matin de 10h à 12h au sein de votre bibliothèque pour vous permettre de vous guider dans vos choix de lecture ...



SOIRÉE DOUDOU : En début de soirée le **mardi 22 novembre**, 19 enfants sont venus écouter des histoires sur les frimas de l'hiver et sur ce grand monsieur au manteau rouge qui va bientôt pointer son nez... Ce fut une soirée chaleureuse, de partage et d'émotions pour attendre ensemble les festivités de fin d'année.



EXPO PHOTO : Du **30 novembre au 11 décembre**, une belle exposition de photographies présentant le patrimoine des 22 communes de l'intercommunalité Touraine Vallée de l'Indre a pris place au milieu des ouvrages. Un grand merci au club photo de Veigné, à l'initiative de ce projet, qui partage cette découverte des joyaux architecturaux ou curiosités locales au travers de cette exposition itinérante.



3 décembre vernissage expo photo

ATELIER CRÉATIF POUR PRÉPARER NOËL : Le **mercredi 21 décembre** à 15h, les enfants (inscrits au préalable) pourront venir participer un atelier créatif pour préparer les fêtes de fin d'année. Un goûter sera partagé pour clore cet après-midi festif.



Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de passer de belles fêtes...

